[Communauté de Communes du Sammiellois]

Opération «Foyers témoins»

Objectif du projet :

La Communauté de Communes a organisé, durant 3 mois, une opération « foyers témoins » qui consistait à sensibiliser les foyers volontaires à la réduction des déchets, en mesurant la quantité de déchets produits par chacun d'entre eux et en réalisant des économies au quotidien, grâce à des gestes simples.

Contact :
Lucie REDUREAU-BUCHOWSKI,
Animatrice du PLPD
Ambassatrice du tri
om.codecomsammiellois@orange.fr

Coordonnées :
Place des Moines
55300 SAINT-MIHIEL
Tél : 03.29.89.12.88

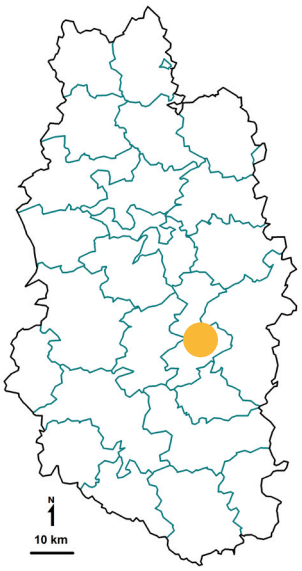

Calendrier de mise en oeuvre :

- Août 2013 : Réunion de présentation de l'opération et distribution du guide du foyer témoin
- Septembre 2013 : Réunion de présentation de la 2nde phase
- Octobre 2013 : Réunion intermédiaire concernant l'aspect pratique des gestes de prévention des déchets
- Mois d'octobre et novembre 2013 (tout au long de la deuxième phase) : visites et ateliers sur la thématique de prévention des déchets
- Décembre 2013 : Réunion « bilan de l'opération », autour d'un apéro « zéro déchets »

Descriptif du projet :

Engagée dans la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), la Communauté de Communes du Sammiellois mène des actions tout au long de l'année sur la thématique de prévention des déchets.

Il s'agit d'atteindre l'objectif de réduction de 7% de production d'ordures ménagères et assimilés (ordures ménagères, tri sélectif et verre) sur le territoire intercommunal. La prévention dans ce domaine traite à la fois de la réduction de la quantité de déchets produits mais aussi de la diminution de l'utilisation des produits dangereux (herbicides, pour le jardin ou produits toxiques utilisés au quotidien, comme certains détartrants chimiques).

Plusieurs axes orientent le PLPD. On s'intéressera tout particulièrement à deux thématiques qui concernent l'opération foyers témoins : l'action d'évitement des déchets et la sensibilisation des publics. L'enjeu global est de:

- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 24 kg/hab./an d'ici fin 2016.

- Diffuser des informations relatives aux gestes de prévention au sein des foyers participants, pour qu'ils soient des relais de l'information sur le territoire.

- Inciter la population à participer à la prévention des déchets en démontrant, à travers des foyers exemplaires, qu'il est possible d'agir sur la production de déchets à l'échelle du foyer.

Tout au long de l'opération (durée totale de 3 mois), les foyers participants ont pesé leurs déchets (ordures ménagères, tri sélectif, verre, publicités, déchets compostés pour certains) à l'aide d'un peson fourni par la communauté de communes.

L'opération comporte deux phases :

Phase 1 - Septembre : Evaluation de la production de déchets sans qu'aucun changement d'habitudes ne soit opéré au sein du foyer.

Phase 2 - Octobre et novembre : Evaluation de la production de déchets avec la mise en application d'au moins trois gestes de prévention, parmi la liste de gestes proposés ci-dessous.

Durant cette phase, des ateliers et visites sur la thématique de la prévention de déchets étaient proposés aux foyers (visite d'une plate-forme de compostage, conseils sur la pratique du compostage et du lombricompostage, par exemple), ceci dans le but d'accompagner les participants dans les gestes de réduction des déchets.

Liste des 3 gestes (au minimum) à choisir ,ci-dessous,durant la phase 2 de l'opération:

- Choisir le bon produit et le bon conditionnement
- Lutter contre le jetable
- Indiquer le « STOP-PUB » sur la boîte aux lettres
- Limiter les impressions
- Boire l'eau du robinet
- Economiser les piles
- Réparer (faire réparer) / Réutiliser ce qui peut l'être
- Fabriquer du compost/lombricompost
- Choisir des produits avec des labels «environnement»
- Adopter des gestes alternatifs à la production de déchets

Les foyers témoins n'ayant pas tous participé aux ateliers et visites organisés, ils ont reçu un compte-rendu de ce qui avait été vu ou fait lors de l'atelier ou de la visite (diffusion d'information via des fiches résumant les recettes anti-gaspi, les recettes de produits ménagers au naturel, ou les visites des sites). Il s'agissait de maintenir une dynamique de groupe et de favoriser la participation des foyers témoins de manière régulière pour les encourager, tout spécialement durant la phase 2 de l'opération.

Partenaires techniques et leurs rôles:

Plate-forme de compostage : visite de l'installation effectuée par le gérant du site

Station de pompage : visite de la station de pompage effectuée par le 1er adjoint au maire de Saint-Mihiel.

Les ateliers de fabrication des produits ménagers et de compostage/paillage ont été réalisés en interne.

Montant de l'action et partenaires financiers:

- Achat et mise à disposition de 17 pesons par la Communauté de Communes du Sammiellois : 400 €
- Achat de petit matériel pour les animations réalisées en interne (compostage, produits ménagers naturels) : 90 €
- Subvention annuelle de l'ADEME accordée dans le cadre de la mise en place du PLPD, pour toutes les actions répondant à son intérêt.

Saint-Mihiel

Les « Foyers témoins » luttent contre les déchets

Opération « Stop pub »

Article du 28 août 2013 – L'Est Républicain

Les points forts à retenir :

- Visite des sites et ateliers pratiques très appréciés des foyers témoins.
- Investissement important de la part de certains foyers dans l'opération : diffusion d'information recherchée par les foyers témoins pour l'ensemble du groupe.
- Renforcement du réseau autour de la prévention des déchets : une des participante déjà engagée dans une association locale, a permis de recueillir les contacts nécessaires à l'élaboration d'un futur projet autour du gaspillage alimentaire.
- Les foyers participants pratiquaient déjà des gestes éco-exemplaires en matière de déchets. Malgré leur éco-exemplarité, l'ensemble du groupe a tout de même réussi à réduire sa production moyenne de déchets 30%.

Les difficultés rencontrées :

- Bien faire comprendre à tous les participants l'intérêt de l'opération en insistant sur le fait qu'il s'agira de modifier ses habitudes durant la seconde phase, au moins pour la durée de l'opération dans un premier temps, en vue d'en mesurer l'impact au bout des trois mois.
- Visites : Après détermination des dates de visites, réunions et ateliers, recontacter les partenaires pour leur rappeler les date et horaire convenus au préalable afin d'éviter un oubli de rendez-vous.
- Il est possible que des personnes recherchant avant tout un lien social s'inscrivent, sans comprendre réellement le but de l'opération, en confondant toujours le tri sélectif, qui ne participera pas à la diminution de la production de déchets, et la prévention des déchets, qui aborde les moyens de les réduire.incompréhension de l'objectif final.

Évaluation de l'action :

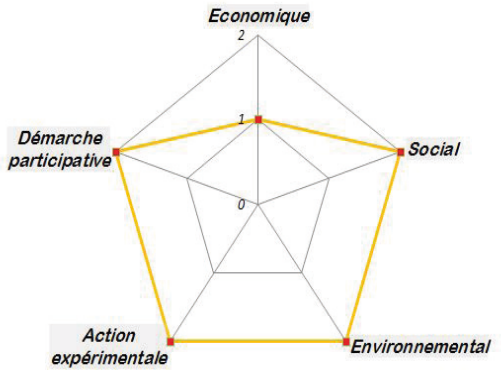

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			